



## PROJET PÉDAGOGIQUE ÉCOLE FRANÇAISE DE VÉLO

CNJ / DTN • août 2020



« MINI-VÉLO »



« TEAM-VÉLO »

Effacer formulaire

Imprimer formulaire

Enregistrer formulaire

### 1. Présentation du club

Dénomination :

VELO CLUB FOSSEEN

Siège social :

Gymnase des Carabins, 275 Chemin du Gari 13270 FOS-SUR-MER

Nom du président :

LALANDE François

Adresse courriel du président :

foscyclotoursme@gmail.com

Adresse réseaux sociaux (Site web – Facebook – Autre)

<https://www.veloclubfosseen.fr> en cours de création Facebook et Instagram

### 2. Présentation du projet de la structure labellisée :

#### 2.1. Les catégories de jeunes accueillies sont les suivantes :

- Mini-poussins : 3 – 5 ans

- Poussins : 6 – 7 ans



- Pupilles : 8 – 9 ans



- Benjamins : 10 – 11 – 12 ans



- Minimes : 13 – 14 ans



- Cadets : 15 – 16 ans



- Juniors : 17 ans – 18 ans non révolus



#### 2.2. Descriptif du projet :

Le Club souhaite développer la pratique du vélo pour les jeunes à Fos-sur-Mer en mettant en place une approche ludique et un programme pédagogique basé sur la progression, tant sur le plan de la connaissance théorique qu'au niveau de la pratique VTT sur le territoire et les sentiers de notre zone naturelle Natura 2000.

L'objectif de notre projet est de rendre à terme les jeunes autonomes dans la pratique des randonnées. Les plus jeunes ( 6-11 ans ) seront formés dans le cadre du Savoir Rouler à Vélo afin de leur permettre de se rendre au collège en toute sécurité. Des contrôles des connaissances acquises seront effectués et transcrits dans un carnet de progression qui permettra de retracer l'ensemble des techniques maîtrisées et des progrès accomplis. L'éducation routière tiendra aussi une place importante dans la formation. Le Club sera aussi le lieu d'une éducation aux valeurs du sport et à celles portées par notre Club et la Fédération en termes de civisme, de respect des règles, de citoyenneté et de vie en collectivité.

### 3. Les objectifs poursuivis :

#### 3.1. Objectifs éducatifs :

La structure respecte les objectifs éducatifs de l'école française de vélo :

- Transmettre et promouvoir les valeurs citoyennes : respect de soi - respect des règles –respect des autres-respect des lieux de pratiques – solidarité ;
- Permettre aux jeunes de tous milieux de pratiquer une activité de pleine nature au travers du vélo ;
- Promouvoir la pratique du vélo chez les jeunes ;
- Promouvoir la sécurité à vélo pour tous ;
- Permettre l'apprentissage des différentes pratiques du vélo dans le respect des règles de sécurité ;
- Favoriser la mixité sociale et développer la capacité d'autonomie des jeunes ;
- Encourager le sens des responsabilités et la prise d'initiatives ;
- Développer l'acquisition d'un ensemble de connaissances environnementales et culturelles ;
- Favoriser les échanges au sein du club, des organisations et manifestations fédérales ;
- Susciter l'engagement associatif ;
- Sensibiliser aux comportements de développement durable et au respect de l'environnement.

#### 3.2. Objectifs spécifiques :

Les objectifs spécifiques d'une structure labellisée au sein de l'école française de vélo sont :

- Le développement de l'initiation au vélo et des premiers apprentissages ;
- Le développement des capacités physiques et intellectuelles du jeune ;
- Le développement des capacités techniques nécessaire aux différents types de pratique à vélo sur les routes, les chemins et les sentiers ;
- Le développement de l'autonomie à vélo ;
- La transmission des connaissances indispensables à la pratique du vélo et du cyclotourisme ;
- La valorisation des compétences acquises des jeunes au travers du carnet de progression ;
- La participation aux organisations et manifestations fédérales (départementales, régionales et nationales) ;
- La formation de nouveaux éducateurs au sein de la structure ;
- La communication sur les activités en interne et en externe à la structure.

### 4. Le fonctionnement de la structure :

Le fonctionnement des structures labellisées « Team-Vélo » et « mini-vélo » sont placées sous la responsabilité du ou de la président.(e) du club. Il ou elle délègue le fonctionnement au ou à la référent (e) identifié. (e) et titulaire du diplôme requis.

L'accueil des jeunes se fait entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 30 juin correspondant à l'année scolaire.

- La «Team-Vélo» accueillera les enfants :
  - Jours et heures :  
les mercredis en période scolaire de 13h50 à 16h15  
les samedis matin en Intergénérationnel à partir des Cadets de 9h00 à 11h30

#### 4.1. Les moyens matériels

##### 4.1.1. Les locaux et sites de pratique utilisés

- Siège du club et salle pour les apprentissages théoriques ;
- Equipement mis à disposition par la collectivité à la structure pour :

La pratique et la formation : Une salle de réunion, Club House, un espace sécurisé pour la mise en place de notre parcours de maniabilité, des sentiers sécurisés autour des étangs et dans la colline balisés par la Commune, un garage pour la remorque et les vélos avec coin atelier, une réserve pour le stockage du matériel.
- Tout lieu ouvert à la circulation publique identifié pour les activités (parc, bois, forêt, base VTT, etc...)  
Parc arboretum, sentier aménagé autour de l'étang de l'Estomac, pinède, forêt domaniale etc...

##### 4.1.2. Le matériel pédagogique



Vélos :



Draisiennes

- ☒ VTT
- ☐ Route
- ☐ Vélo couché
- ☐ Tandem
- ☐ Handbike
- ☐ Autres
- ☐ Casques
- ☒ Kit pédagogique de type éducation routière
- ☒ Kit d'apprentissage technique (pilotage et maniabilité)
- ☒ Kit balises orientation
- ☒ Boite de mécanique
- ☒ Trousse de premiers secours
- ☒ Véhicules (minibus – utilitaires – remorques) Remorque Club et minibus prêtés sur réservation par la Municipalité
- ☒ Autres matériels :  
Matériel mécanique pour l'atelier à compléter, gilets de sécurité

#### 4.1.3. Les outils pédagogiques « école française de vélo »

- Carnets de progression ;
- Délivrance des pignons ;
- Délivrance des Plateaux ;
- Guide et fiches pédagogiques EFV.

#### 4.2. Les moyens humains

- Référent de la structure :  
LALANDE François
- Coordonnées :
  - Adresse :  
Le Mazet 6 rue de la Pinède 13270 FOS-SUR-MER
  - Téléphone :  
(06) 14 05 74 87
  - Courriel :  
foscyclotourisme@gmail.com
- Identifier toutes les personnes qui participent à l'encadrement des jeunes titulaires d'une qualification ou adultes accompagnateurs : adresse – téléphone – courriel en annexe au projet pédagogique.

#### 5. L'organisation

- Lieu d'implantation de la structure :  
Gymnase et Complexe Sportif des Carabins 275 Chemin du Gari 13270 FOS-SUR-MER

- Organisation de la séance :
  - Accueil des enfants ;
  - Mise en place et présentation de la séance ;
  - Vérification du matériel – annonce des groupes et rappel des consignes de sécurité ;
  - La séance d'activités : Sortie – jeux – pilotage – etc... ;
  - Rangement du matériel ;
  - Gouter ;
  - Bilan avec les enfants (selon l'âge) ;
  - Départ des enfants.

## 6. Les activités envisagées

En fonction du nombre de jeunes, des âges et des aptitudes technique et physiques, le club proposera aux jeunes de participer aux différentes activités organisées par la fédération française de cyclotourisme (critérium départemental, régional, éducation routière, snej, brevet etc. ...). Le club pourra aussi organiser des séjours ou des rencontres de toutes nature avec d'autres structures labellisées, la présence des jeunes à ces activités sera le témoin de la dynamique de l'école.

Le Club inscrira les Jeunes aux Rallyes-Raids Inter Clubs dans le département, au Critérium départemental et au concours départemental d'éducation routière. La présence des Jeunes aux épreuves départementales est obligatoire. Les Jeunes sélectionnés participeront au Critérium Régional en vue de la sélection pour le National. Il est important pour le Club d'obtenir des résultats pour participer au Challenge national des Ecoles Françaises de Vélo et à la Soirée des Champions organisée par la Mairie de FOS-SUR-MER.

## 7. Le mode d'évaluation mis en place

L'évaluation permettra une prise en compte de l'évolution du projet pédagogique et de ses objectifs afin de pouvoir analyser la situation.

### 7.1. Le livre de bord

Mise en place d'un livre de bord de la structure rempli après chaque rassemblement et séance :

- Les présents (enfants et éducateurs) ;
- Les parcours réalisés ;
- Les ateliers réalisés ;
- Les participations aux activités fédérales ;
- Les idées émanant des jeunes ;
- Les remarques des éducateurs.

### 7.2. Evaluation quantitative du projet de la structure

- Le nombre de jeunes adhérents ;
- La régularité des participants aux activités de l'école ;
- Le nombre de projets ou sortie à l'extérieur ;
- Le nombre de projets organisés par les jeunes ;
- Le nombre d'adultes impliqués dans l'école et formés ;
- Nombre de carnet de progression en cours ;
- Objectif 16 à 18 jeunes adhérents
- 4 adultes impliqués et formés

### 7.3. Evaluation qualitative

- Niveau de certification des acquis (pignons et plateau) – compétences validés ;
- Résultat des jeunes en points et non en place, au CNJC et CER ;
- Jeunes en JEF ;
- Rencontres enfants-encadrants-parents : identifier les difficultés et les points positifs. Préparer le nouveau projet ;
- Le Club organise des rencontres avec les parents pour trouver les pistes d'amélioration et les impliquer..

- Le Club entend avoir des propositions des jeunes et des parents pour faire le point sur la prestation.

#### 7.4. L'indicateur de participation

- Aux randonnées extérieures organisées par d'autres clubs ;
- Au critérium départemental, régional, national ;
- Au concours d'éducation routière ;
- Aux grandes manifestations fédérales ;
- Aux activités spécifiques jeunes interclubs ;
- Aux séjours organisés ;
- Aux séances Club du mercredi
- Aux balades familiales ou intergénérationnelles du samedi.